

VICTIME D'UNE ESCROQUERIE EN LIGNE ? 8 MODES OPÉRATOIRES SONT PRIS EN COMPTE



- Votre adresse courriel ou votre profil de réseau social a été piratée et de l'argent a été demandé à vos contacts en votre nom (**PIRATAGE COURRIEL OU PROFIL RÉSEAU SOCIAL**).
- Vous avez été escroqué(e) par un faux acheteur suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces (**FAUX ACHETEUR**).
- Vous avez été escroqué(e) par un faux vendeur suite à l'achat d'un produit en ligne sur un site de petites annonces (**FAUX VENDEUR**).
- Vous avez été escroqué(e) à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne (**FAUSSE LOCATION**).
- Vous avez été escroqué(e) lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux (**FAUX SITE DE VENTE**).
- Les fichiers de votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile ont été cryptés et une rançon vous est demandée (**RANSOMWARE**).
- Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur (**CHANTAGE EN LIGNE**).
- Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité(e) par des moyens frauduleux à verser de l'argent (**ESCROQUERIE AUX SENTIMENTS**).

COMMENT DÉPOSER PLAINTE EN LIGNE ?

JE VAIS SUR INTERNET :
WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/
RUBRIQUE « ARNAQUE SUR INTERNET »

1

JE ME LAISSE GUIDER
POUR PERSONNALISER MA DEMARCHE

2

JE M'IDENTIFIE GRÂCE A FRANCECONNECT
ET SES FOURNISSEURS D'IDENTITÉ
(IMPÔTS, AMELI, LA POSTE...)

3

JE REMPLIS MON FORMULAIRE

4

JE REÇOIS MA PLAINTE
DANS MON ESPACE PERSONNEL

5

Je peux également faire un signalement et décider de rester anonyme.